

Les relations entre le Canada et le Liban

- Le Canada et le Liban entretiennent depuis de nombreuses années d'excellentes relations, renforcées par leur adhésion aux Nations unies, à la Francophonie, à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international. En 1958, le Canada a ouvert une ambassade dans la capitale du Liban, et une ambassade du Liban a été établie à Ottawa.
- Le premier ministre libanais est venu au Canada en 1997, et le président du Liban a participé au Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Moncton en septembre 1999. Le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Commerce international du Canada se sont rendus au Liban en 1997. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a visité le Liban en 1998 et le ministre des Transports, en avril 1999.
- À l'heure actuelle, onze membres des Forces canadiennes font partie de l'Organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve, qui aide à superviser les conventions d'armistice général qu'Israël a signées séparément avec l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie.
- On estime que la communauté canadienne d'origine libanaise compte 250 000 membres, qui habitent pour la plupart à Montréal et à Toronto. Trois parlementaires canadiens sont d'origine libanaise : les députés Mark Assad et Mac Harb, ainsi que le sénateur Pierre Debané.

Commerce et investissement

- Les échanges commerciaux entre le Canada et le Liban sont modestes, leur valeur ayant atteint 61,5 millions de dollars en 1999. Cette même année, les exportations de produits de base canadiens au Liban représentaient 46,2 millions de dollars. Elles se composaient de blé, de véhicules automobiles, de produits pharmaceutiques, de graines et de produits de bois. Les importations en provenance du Liban se sont établies à 15,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 92 p. 100 par rapport à 1998. Le ciment, les noix, les graines, l'huile d'olive, le coton, les légumes et d'autres produits alimentaires constituaient l'essentiel de ces importations.
- Le Canada et le Liban ont conclu un accord de protection de l'investissement étranger, qui est entré en vigueur en 1999. Ils ont en outre signé une convention de double imposition en 1998 et négocient actuellement un accord aérien. La Société pour l'expansion des exportations a une ligne de crédit de 10 millions de dollars américains avec le Crédit Libanais et en négocie actuellement une deuxième avec la